

Conseil général de la Commune de Prévonloup

Séance ordinaire du

21 juin 2023

Appel

Appel

PV de la séance du 7 décembre 2022

Le PV de la dernière séance est lu par la secrétaire. Il est accepté à l'unanimité

Correspondances et communications de la Municipalité

Alain Michel

Il excuse Pierre-Alain Ogay et Flavio Chiovetta qui ne peuvent pas être présent. En l'absence du boursier la lecture des comptes sera effectuée par lui-même

Le clocher est de retour cela fonctionne bien. C'est incroyable à voir et intéressant de faire une visite. Les moteurs ont été changés, mais l'horloge est la même qu'avant.

La porte d'entrée du collège a été changée. La municipalité a choisi les matériaux ainsi que la couleur. On espère que cela plait

Passeport vacances, une adhésion au passeport vacances de Moudon a été effectuée. Le montant de la participation pris en charge par la commune est de 60 francs. Le solde de 50 francs est à la charge des parents. Une participation supplémentaire peut être demandée aux parents en fonction de l'activité choisie (activité particulière)

Retour sur les chiffres du radar pédagogique

15 mai 2022 au 15 mai 2023 – Route de Romont

- 487'359 véhicules entrants soit 1335 véhicules par jour
- Vitesse moyenne 45.76 km/h (en comparaison en 2019 la vitesse moyenne était de 55 km/h)
- 82 % des véhicules étaient à une vitesse inférieure ou égale à 50, 17% étaient à une vitesse comprise entre 51 km/h et 70km/h, 0.5% pour une vitesse de 71 à 90 km/h et 0.01% pour une vitesse supérieure à 91 km/h

- 467'041 véhicules sortants soit 1279 véhicules par jour
- Vitesse moyenne 52.07 km/h (en comparaison en 2019 la vitesse moyenne était de 58 km/h)
- 44 % des véhicules étaient à une vitesse inférieure ou égale à 50, 53% étaient à une vitesse comprise entre 51 km/h et 70km/h, 1.94% pour une vitesse de 71 à 90 km/h et 0.13% pour une vitesse supérieure à 91 km/h

8 au 21 juin 2023 – Route de Dompierre

- 4061 véhicules entrants soit 270 véhicules par jour
- Vitesse moyenne 42.04 km/h.
- 88 % des véhicules étaient à une vitesse inférieure ou égale à 50, 11% étaient à une vitesse comprise entre 51 km/h et 70km/h, 0.17% pour une vitesse de 71 à 90 km/h et 0% pour une vitesse supérieure à 91 km/h

- 3743 véhicules sortants soit 249 véhicules par jour
- Vitesse moyenne 46.51 km/h
- 73 % des véhicules étaient à une vitesse inférieure ou égale à 50, 26% étaient à une vitesse comprise entre 51 km/h et 70km/h, 0.51% pour une vitesse de 71 à 90 km/h et 0.16% pour une vitesse supérieure à 91 km/h

Philippe Ligniger

Des nouvelles concernant l'eau.

Une séance devait avoir lieu la semaine prochaine, mais elle a été renvoyée car la commune de Billens à des problèmes en lien avec le règlement d'approvisionnement en eau. Suite à l'annulation de cette séance, pas certain de pouvoir présenter les statuts lors de la séance du conseil de cet automne. Pour le moment statut quo

Nous avons toujours de l'eau au niveau de la commune mais nous aurions souhaité pouvoir être raccordé l'année prochaine, mais là encore ce n'est pas certain que nous puissions y arriver.

Je ne peux pas donner beaucoup plus d'information et je m'en excuse. Il faut travailler avec tout le monde.

Lisette Schneider, demande ce qu'il en est du raccordement des fontaines ?

Réponse : Après étude par la municipalité, il a été décidé d'attendre la séance (mentionnée ci-dessus est annulée), la commune ne souhaitait pas faire des recherches pour le raccordement des fontaines dans le cas d'un raccordement à Billens. Quelques pistes sont en cours. Il faudrait approximativement 4000.- Francs pour raccorder la conduite pour avoir de l'eau à nos fontaines de manière temporaire dans l'attente du futur raccordement. Une discussion doit encore avoir lieu au niveau de la municipalité. Espère que l'eau coulera d'ici le prochain conseil.

Jean-Jacques Ogay, demande si toutes les fontaines seraient raccordées ?

Réponse : Oui, actuellement il n'y a que la fontaine vers chez Lisette et Christian Schneider qui est fonctionnelle.

Renouvellement du bureau

Renouvellement du Président. Appel du Vice-Président Jean-Jacques Ogay pour venir prendre la place du Président Léandre Bolomey.

Président

Le Vice-Président demande si Léandre se représente ? Léandre répond que oui

Il demande si un membre de l'assemblée est intéressé à prendre la place de Président ?

Personne ne se manifeste.

Du fait qu'une seule personne est intéressée, élection tacite. Léandre est reconduit comme Président du Conseil pour l'année à venir.

Le Vice-Président donne la place au Président.

Vice-Président

Léandre Bolomey demande si quelqu'un est intéressé par le poste de Vice-Président ? Personne.

Jean-Jacques Ogay souhaite-t-il se représenter ? Il répond que ce n'est pas beaucoup de travail, mais qu'il laisse volontiers sa place.

Pas d'autre candidat. Election tacite, Jean-Jacques Ogay est reconduit comme Vice-Président pour le Conseil.

Scrutateurs

Claire Lise étant absente, il faut un remplaçant. Ce sera Quentin Estoppey
Hervé Wyssa se représentent comme scrutateurs.

Renouvellement de la Commission de Gestion

Actuellement composée de Véronique Paccaud, David Santos, Hervé Wyssa et Jean-Marc Crottaz
comme suppléant.

Les membres actuels se représentent.

Renouvellement tacite des membres de la Commission de gestion.

Préavis 01-2023 : Comptes 2022

Lecture du préavis par la secrétaire

Les comptes 2022 de la commune de Prévonnaloup se présentent comme suit:

- Total des charges CHF 969'410.05
- Total des revenus CHF 780'738.77
- Prélèvement sur réserves CHF 108'000.00
- Attribution aux réserves CHF 4'100.52
- Prélèvement sur provision CHF 33'715.85
- Attribution à provision CHF 0.00
- Amortissements patrimoine administratif CHF 148'000.00
- Amortissements patrimoine financier CHF 0.00
- Excédent de charges CHF 188'671.28

Le budget 2022 prévoyait un excédent de charges de CHF 38'737.85, la charge est supérieure au budget, elle est explicable par la part des travaux financés par le compte courant (CHF 193'490.85) comme prévu dans le préavis 01-2020.

Sans cette charge exceptionnelle le résultat serait un excédent de revenus de CHF 4'819.57. Nous avons bouclé le préavis 01-2020 (réfection des routes) sur les comptes 2023, le préavis prévoyais un montant de CHF 1'944'300.00, le décompte final fait état de CHF 1'727'324.85 de charges (moins CHF 216'975.15).

Les subventions prévues étaient de CHF 531'412.12, le décompte final fait état d'un retour de CHF 585'834.00 (plus CHF 54'421.88). Les subventions reçues :

1. DGMR: CHF 331 '406.00
2. AF: CHF 115'723.00
3. ECA : CHF 138'705.00

Le solde à la charge de la commune est de CHF 1'141'490.85

La répartition dans les comptes et le bilan est le suivant :

- Part payée par le compte courant : CHF 193'490.85
- Amortissement selon préavis par fond de réserve : CHF 108'000.00
- Amortissement selon budget: CHF 40'000

Préavis N° 01-2023

- Solde au bilan 9141.1 (Préavis 01-2020 - Routes) : CHF 539'992.55
- Solde au bilan 9144.2 (Préavis 01-2020 - Eau): CHF 260'007.45

Total : CHF 1'141'490.85

Le montant de la dette liée est de CHF 800'000.00 (BCV bilan 9221.2). Le montant fond de réserve égouts 9280.46 de CHF 25'000.00 prévu dans le préavis 01-2020 n'a pas été prélevé, aucuns travaux sur le réseau d'eau usée n'a été effectué, nous pouvons donc libérer l'attribution pour un futur projet. Le préavis 01-2020 est maintenant bouclé.

Lecture des comptes et commentaires par Alain Michel

1. Administration :

101 Conseil communal - Charges :

Frais de la sortie du Conseil Général au Grand Conseil à Lausanne pour un total de CHF 3'883.35

102 Municipalité - Charges :

Le salaire des municipaux et du syndic a été adapté selon la règle de calcul validée dans le préavis 05-2022. Nous avons travaillé sur une meilleure feuille de décompte des heures et frais afin de pouvoir ventiler parfaitement les heures et frais dans les dicastères concernés.

2. Finances :

21. impôts - Charges :

Défalcation d'impôts de CHF 2'777.64.

21 impôts - Revenus :

Nous restons toujours prudents lors de l'élaboration du budget concernant les revenus d'impôts revenus et fortune, ils sont supérieurs au budget mais en baisse de CHF 19'707.92 aux revenus 2021 (~5.4%). Revenus d'impôts extraordinaire de CHF 11'117.00 pour des droits de mutations.

22 Service financier - Charges :

Décompte de péréquation de l'année 2021 pour CHF 19'090.00 (Compensé par retour de provision ci-dessous).

22 Service financier - Revenus :

Reprise de provision d'un montant de CHF 19'090.00 pour compenser le décompte de péréquation 2021 (bilan 92.59.1).

3. Domaines et bâtiments

32 Forêts- Charges:

Abatage de 2 cèdres à la place du 700ème pour CHF 2'315.55.

32 Forêts - Revenus :

Vente de bois supérieure au budget de CHF 2'981.50.

35 Bâtiments communaux - Charges :

351 Abri-PC: Modifications électriques pour CHF 934.90.

352 Collège : Traitements adaptés selon le nouveau tarif des heures communales (préavis 03.2022), frais d'énergie supérieures au budget de CHF 2'428.50, remplacement du frigo du studio pour CHF 1'772.80.

4. Travaux

43 Routes - Charges :

Achat du radar pédagogique : CHF 5'300.00.

Achat d'un nouveau semoir à sel : CHF 3'640.00.

Financement par la trésorerie courante du préavis route 01-2020: CHF 193'490.85.

Amortissement préavis 01-2020 selon budget : CHF 30'000.00.

Amortissement extraordinaire par fond de réserve prévu au préavis 01-2020 : CHF 102'000.00.

43 Routes - Revenu

Vente de l'ancien semoir à sel : CHF 3'200.00

Prélèvement au fond de réserve général (92.82.1) comme prévu au préavis 01-2020 : CHF 102'000.00.

44 Parcs, promenades, cimetières - Charges :

Traitements adaptés selon le nouveau tarif des heures communales (préavis 03.2022).

46 Réseaux d'égouts, d'épuration - Revenus :

Décompte 2021 STEP Henniez : CHF 5'289.12.

46 Réseaux d'égouts, d'épuration - Charges :

Attribution au fond affecté (9280.46) de l'excédent de revenu du compte : CHF 4'100.52.

5. Instruction publique et cultes

51 Enseignement primaire - Revenus:

Une fois n'est pas coutume, le décompte final est à notre avantage pour un montant de CHF 11'444.30 cela s'explique par un changement de répartition de la facturation aux parents pour les charges UAPE.

6. Police

6 - Revenus :

Emoluments permis de construire pour un montant de CHF 510.00

61 Corps de police - Charges:

Solde de 2021 pour un montant de CHF 2'076.00.

61 Corps de police - Revenus :

Compensation du solde 2021 par prélèvement de CHF 2'076.00 dans la provision (9259.1).

7. Sécurité sociale :

72 Prévoyance sociale cantonale - Charges :

Décompte 2021 pour un montant de CHF 13'185.60.

72 Prévoyance sociale cantonale - Revenus :

Décompte 2021 pour un montant en notre faveur de CHF 635.75.

Compensation du solde 2021 par prélèvement de CHF 12'549.85 dans la provision (9259.1).

8. Services industriels:

81 Service des eaux - Charges:

Nous avons subi une perte d'eau importante dû à un problème invisible du trop-plein du réservoir, celui-ci ne coupait pas l'arrivée d'eau de Romont en cas de réservoir plein (fin de nuit), malheureusement le problème n'a pu être détecté qu'au moment du contrôle des décompte de volume consommé, la perte est d'environ 4000 m3 (~5'400 CHF).

Achat de compteurs : CHF 1'768.65

Amortissement préavis 01-2020 selon budget : CHF 10'000.00.

Amortissement extraordinaire par fond de réserve prévu au préavis 01-2020 : CHF 6'000.00

81 Service des eaux - Revenu

Prélèvement au fond de réserve réseaux d'eau (9288.81) comme prévu au préavis 01-2020 : CHF 6'000.00.

BILAN

9115 - Débiteurs :

Le montant des débiteurs est nettement plus élevé que lors des comptes 2021, l'explication se trouve dans la facture des subventions DGMR facturée en 2022 et payée début janvier 2023.

9141 - Ouvrages génie civil :

Solde à amortir de la partie route du préavis 01-2020 : CHF 539'992.55

9143 - Bâtiments & constructions:

Préavis en attente de bouclage 04-2019 Restauration horloge: CHF 1'629.45

9144 - Ouvrages génie civil:

Solde à amortir de la partie eau du préavis 01-2020 : CHF 260'007.45 - Préavis en attente de bouclage 01-2019 Mise à jour du PDDE + Etude régionale: CHF 17'063.10

9221 - Emprunt par obligation simple:

Solde des emprunts concernant le préavis 01-2020 : CHF 800'000.00 (BCV)

Les comptes de la commune de Prévonnoloup n'ont pas été analysés et contrôlés par Pierre Busset conseiller en finances communales, il est maintenant à la retraite, son aide a toutefois été précieuse pour le bouclage du préavis travaux route (01-2020).

Lisette Schneider : demande à combien est-ce que l'eau est achetée à Romont.

Réponse : Env. 1fr50

Christian Schneider : demande à quel taux d'intérêt et l'emprunt de 800'00 fr ainsi que la durée.

Réponse : env. 1.61% d'intérêts durée sera connue à la fin de l'année

Rapport de la Commission de Gestion.

Commission composée de Véronique Paccaud - rapporteur, Hervé Wyssa, David Santos, Crottaz Jean-Marc

La commission recommande d'approuver le préavis tel que présenté.

Des questions / remarques ?

David Santos : Rapport de la Commission devrait être mis à disposition des membres du conseil 10 jours avant la séance du Conseil. Demande de faire le nécessaire afin que le rapport de la commission soit mis à la connaissance des membres du conseil avant le conseil (respect des 10 jours)

Réponse : Pris note le nécessaire sera fait pour 2024

Passage au vote : préavis accepté à l'unanimité.

Divers et propositions individuelles

Francis Intenso : souhaite apporter un témoignage à l'appui d'un futur postulat par un membre du conseil.

Concerne la sécurité des enfants, il déjà assisté à des presque accidents avec des personnes qui arrivent très vite sur la place devant le bâtiment communal (accès à la place de jeu).

Situation qui amène à l'idée de déposer un postulat, mais il était trop tard pour ce conseil.

David Santos soulève que tous les matins des véhicules qui passent trop vite devant l'arrêt du bus, 20% des véhicules qui dépassent la limitation des 50. Il faut être conscient que le centre du village pas adapté à une vitesse de 50%.

De nombreuses études notamment du BPA, indique qu'un passage en zone 30 à des endroits à risque diminue de 38% la mortalité. Distance réduite = impact en cas d'accident, du bruit

Yvan Boano : suggère la mise en place d'une signalisation indiquant qu'il y a des enfants ainsi qu'un arrêt de bus.

Santos Gabrielle : Demande de revoir les données du radar pédagogique de la sortie du village avec les chiffres de la vitesse en direction de Dompierre. Car le problème n'est pas lié uniquement à l'espace ici devant, mais sur toute la route. Aussi témoin d'enfants qui circulent en trottinette sur le trottoir et se lance sur la route sans regarder.

Santos David : souhaite un retour sur le sujet de la limitation à 30km/h. Depuis le 1^{er} janvier canton autorise les communes à mettre en place les zones 30 avec des critères

- Bâtiment au bord de la route
- Enfant personne à mobilité réduite

Ces deux points sont respectés, la demande peut être faite au niveau du canton. Ceci permettra d'avoir une zone qui partirait du quartier des villas jusqu' à la fin du terrain de la maison de Santos Gabrielle et David

Christian Schneider : mentionne être un défenseur du 30km dans le village

Alain Michel : Attire l'attention sur le fait de prendre en compte la différence des deux routes. Le changement de vitesse est possible sur la route de Dompierre, mais plus compliqué au niveau de la route pour Romont

David Santos propose de déposer un postulat lors du prochain conseil

Alain Michel : Mentionne qu'il n'y a pas y a pas vraiment d'augmentation du trafic ces dernières années. Il indique aussi que pour le postulat il est important de prendre en compte tous les éléments et de manière juste et éventuellement contacter le voyer.

Santos David : Rappel qu'un plan canicule mis en place par le canton. Il met à disposition quelques flyers avec rappel des choses qui peuvent être faites pour les personnes vulnérables afin de ne pas engorger les services de secours.

Lisette Schneider : demande si on a des nouvelles pour la construction à l'entrée du village.

Réponse : rien d'officiel pour l'instant.

Liniger Philippe informe qu'il quittera le Grand Conseil pour le 30 juin envie de se consacrer à autre chose.

La Séance levée à 21h35

Le Président
Léandre Bolomey

La Secrétaire
Voutat Céline